

OBJET : Demande d'occupation du domaine public de courte durée pour les cirques et fêtes foraines.

Références : - Circulaire préfectorale du 22 août 2018 relative à la délivrance de titres d'occupation de courte durée pour les fêtes foraines et les cirques
- Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

Dossier suivi par le Service de police municipale
Téléphone : 02.97.43.01.10

Madame, Monsieur,

Je vous informe que plusieurs documents nécessaires à l'étude de votre demande sont nécessaires :

- Une notice décrivant le spectacle,
- La fiche technique du chapiteau (surface, capacité des gradins, temps de montage et de démontage, plan),
- Demande d'autorisation d'installation de type CTS remplie (pièce jointe),
- Licence d'entrepreneur de spectacles attribuée par la DRAC (si vous effectuez plus de 6 représentations par an),
- L'extrait du registre de sécurité dûment complété par l'organisateur exploitant
- L'extrait de l'inscription au registre du commerce (Kbis de moins de 3 mois),
- Registre des accidents (paraphé par le préfet),
- Demande éventuelle d'ouverture de débit de boissons (vente en chapiteau),
- Une fiche récapitulatif le cas échéant, les besoins spécifiques des entreprises ou des compagnies (matériels, configuration spécifique de l'aire d'accueil, accès aux réseaux,...),
- assurance responsabilité civile exploitation

Egalement, si vous possédez des animaux :

- Certificat capacitaire nominatif (pour les animaux d'espèces non domestiques),
- Arrêté d'autorisation d'ouverture de l'établissement (pour les animaux d'espèces non domestiques),
- Registre des entrées et sorties des animaux (paraphé par le préfet),
- Livre de soins vétérinaires (paraphé par le préfet)

Dès la réception de l'ensemble des documents, vous recevrez une réponse écrite vous informant de ma décision.

En cas de réponse favorable, je vous informe que je pourrais, sur avis des services compétents, demander le passage d'une commission de sécurité avant l'ouverture au public de la manifestation. (Contrôle des règles en matière d'établissements recevant du Public, respect du registre de sécurité)

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Christian SEBILLE